

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU DOUBS
ARRONDISSEMENT DE MONTBELIARD
CANTON D'AUDINCOURT

COMMUNE DE SELONCOURT

DELIBERATION
DU
CONSEIL MUNICIPAL

DCM20210309-2	<u>Séance du 09 mars 2021 à 18h30</u> L'an deux-mille-vingt-et-un du mois de mars le neuf le Conseil Municipal de la Commune de SELONCOURT s'est réuni à la Salle des Cossies à Seloncourt après convocation légale, sous la Présidence de M. Daniel BUCHWALDER, Maire, pour une session ordinaire.
NOTA Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le 10 mars 2021, que la convocation du Conseil Municipal avait été faite le 02 mars 2021 et que le nombre des membres en exercice est de 29. Exécution des articles L2121-10, R121-7, L2121-17, L2124-1, L2121-25, R121-9 du Code Général des Collectivités Territoriales.	
<u>Etaient présents ()</u> <u>Etaient excusés ayant donné procuration ()</u>	
Le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il est procédé, en conformité de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la désignation d'un secrétaire. a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.	

OBJET : REGLEMENT INTERIEUR – MODIFICATION DE L'ARTICLE 8

Monsieur le Maire rappelle que le Règlement Intérieur a été adopté lors de la séance du 30 septembre 2020. Il propose que l'article 8 « fonctionnement des commissions municipales » soit modifié par l'ajout du passage suivant :

*« Les commissions n'ont aucun pouvoir de décision. Elles examinent les affaires qui leur sont soumises, émettent de simples avis ou formulent des propositions **qui peuvent être éclairés par l'analyse et les conseils de personnes qualifiées invitées dans ces commissions sans qu'elles aient voix délibératives.** »*

Le Conseil Municipal, l'exposé entendu, **à / par**

- approuve la modification du règlement intérieur joint à cette délibération ;
- autorise le Maire ou son Représentant à signer tout document à intervenir.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Seloncourt, le 09 mars 2021

**Le Maire,
Daniel BUCHWALDER**